

# PROCÈS-VERBAUX

DE

## L'ACADÉMIE DU GARD.

*Séances des 17 novembre, 1<sup>er</sup>, 15 et 29 décembre 1849.*

En l'absence de M. le secrétaire perpétuel, M. Jules Salles est chargé d'en remplir les fonctions.

Un membre propose de conférer à un académicien non résidant le rang d'académicien titulaire, en remplacement de M. Maurin, appelé par le gouvernement de la République à occuper un poste important loin de notre pays. Cette perte si regrettable laisse un vide à combler ; mais l'Académie, ne trouvant pas sa réunion assez nombreuse, ajourne cette nomination à la prochaine séance.

M. Charles Rey promet également, pour la première réunion, la lecture de deux fables qui lui ont été adressées, avec prière de les faire connaître à l'Académie.

M. Pelet, après avoir répondu à quelques demandes qui lui sont adressées, relativement aux fouilles de la Porte-d'Auguste et du Temple-de-Diane, invite M. le Maire, présent à la séance, à faire rentrer dans le médailler de la ville les médailles qui ont été ré-

cemment trouvées dans l'un de ces deux antiques monuments.

M. Hedde fait part à l'Académie d'un essai tenté par M. François Laurent, propriétaire, éducateur de vers-à-soie, à la Riberelle, commune de Chamborigaud, arrondissement d'Alais. M. Laurent a obtenu, dit le rapporteur, deux récoltes successives de vers-à-soie dans cette présente année de 1849. La première récolte est due à la feuille ordinaire; la seconde à la feuille dite de regain. L'Académie admet, sans peine, la possibilité de cette double récolte. Mais elle ne pense pas que de pareilles expériences puissent sortir de l'étroite limite de quelques essais isolés. On ne pourrait en faire une application large et régulière, sans nuire aux mûriers. M. Hedde fait observer alors que l'on pourrait obtenir la nutrition des vers-à-soie soit au moyen de la farine de feuilles provenant de la dessiccation et de la pulvérisation des feuilles de mûriers, comme cela se pratique en Chine, soit au moyen des feuilles de regain, coupées sur l'arbre avec des ciseaux, ce qui permettrait de ne pas attaquer les bourgeons.

M. Hedde a voulu attirer l'attention de l'Académie sur la possibilité d'obtenir une seconde éducation, et, par conséquent, une seconde récolte annuelle; il a écrit, dans ce but, au maire de Chamborigaud et à M. François Laurent. Après qu'il aura recueilli tous les renseignements nécessaires, il en formera une notice qu'il présentera à l'Académie.

L'Académie remercie M. Hedde de sa communication, et le prie de lui faire un rapport plus étendu, sur ce sujet, dans l'une de ses prochaines réunions.

M. Castelnau lit des observations météorologiques, d'après lesquelles il résulte qu'en 25 ans, 5 fois le mois de novembre s'est présenté, à Nîmes, avec une température au dessous de zéro pendant quelques

jours ; que deux fois , l'hiver a été chaud , une fois tempéré , et que , deux autres fois , l'hiver a été rigoureux.

M. Rey lit une fable , dont M. Joseph Lambert , associé correspondant , est l'auteur , et qui a pour titre : *La Rose et ses Epines*. Cette fable , dans laquelle on remarque une certaine analogie avec *le Gland et la Citrouille* , de Lafontaine , se distingue par une versification élégante et facile.

A la fin de la séance , on procède à l'élection d'un nouveau membre , en remplacement de M. Maurin , promu aux fonctions de procureur-général à la Martinique. M. Pagezy , colonel d'état-major en retraite , est proclamé , à l'unanimité , membre résidant.

M. Jules Salles offre à l'Académie , au nom de M. Emilien Frossard , un tableau orographique comprenant la hauteur relative des montagnes , passages , lacs , sources et lieux habités , accompagné d'indications sur la zoologie , la botanique , la géologie , etc. de la chaîne des Pyrénées.

M. de Castelnau lit le rapport suivant :

« Messieurs ,

» A la dernière séance de l'année académique précédente , je fus chargé de vous rendre compte d'une petite brochure portant le titre : *Observations sur l'insalubrité des habitations de la classe ouvrière , et proposition de construire des bâtiments spéciaux pour y loger des familles ouvrières* , par le colonel du génie RÉPÉCAUX.

» Cette proposition vient à propos , au moment où l'Assemblée législative , dont la mission est de mettre en pratique les documents fournis par la science , se préoccupe de l'assistance publique ; au moment où notre

capitale voit s'élever, malgré quelques entraves, la  *cité ouvrière*  fondée par M. CHABERT.

» Le colonel Répécaux cite quelques exemples de  *casernes industrielles* , à Auchy-les-Hesdin (Pas-de-Calais), à Mulhouse, à Lille, en Angleterre, d'autres en Belgique. Dans cette dernière nation, l'on a créé des villages industriels. « On fait, dit-il, une gracieuse peinture de Raimond-de-Villa, où toutes les maisons qu'habitent les ouvriers sont entourées de jardins dans lesquels les légumes sont entremêlés aux fleurs. Les ouvriers ne sont admis dans cet Eden, que s'ils ont de bonnes mœurs et ils n'y restent qu'autant qu'ils sont persévérants dans leur bonne conduite. » Nous n'hésitons pas à penser, pour notre compte, que cet Eden, comme l'appelle l'auteur, n'est pas pour peu de chose dans leur persévérance.

» Les ouvriers sont soignés dans leurs maladies, sans qu'il soit fait de retenue sur leurs salaires; ils sont pensionnés après avoir été employés un certain nombre d'années, ou si des infirmités les mettent hors d'état de travailler. »

» Les exemples que cite notre auteur l'autorisent à désirer de voir la société venir en aide aux nombreux ouvriers français qui n'ont pour subsister qu'un salaire insuffisant.

» Les travaux de M. de Moroques constatent cette insuffisance.

» M. de Moroques divise la population française en 850 mille non salariés, riches, aisés; 750 mille à la charge de l'Etat; 30 millions 900 mille salariés, pauvres, hommes, femmes et enfants. — La moyenne de leur salaire est de 63 centimes par jour; 30 millions 500 mille reçoivent moins de 96 centimes.

» Les documents officiels établissent la nature du logement de cette nombreuse population : En 1835, le nombre des maisons ou autres bâtiments imposables s'élevait à 6,727,051. Plus de la moitié de ces maisons 3,492,666 n'avaient qu'une à deux ouvertures :

porte et fenêtre. — 346,401 n'avaient pour toute ouverture qu'une porte. 9,086,000 Français occupaient des maisons à deux ouvertures ; 1,726,000 habitaient des maisons à une seule ouverture. Enfin, 214,000 citoyens français sont réduits par la dernière misère à s'abriter, comme de véritables troglodites, dans des espèces de terriers. (Docum. officiels. Perreymond.)

» Ce n'est pas seulement dans de pareilles habitations que la population nécessiteuse vit dans l'insalubrité ; des maisons plus vastes logent aussi la misère. Les rôles des contributions personnelle et mobilière de Paris vont nous présenter un tableau pénible à contempler.

» La municipalité de Paris supporte, sur son octroi, les contributions personnelle et mobilière de tous les habitants qui ont un loyer *au-dessous* de 200 fr. (Perreymond.) Il a été nécessaire d'avoir un relevé exact de cette catégorie de contributions.

» Sur son million de population fixe, la ville paie à l'Etat l'impôt pour 674 mille citoyens de tout âge, ou pour 258,057 ménages : « Rien de plus misérable en effet ou de plus insalubre à Paris que la presque totalité des logements au-dessous de 200 fr. Il faut avoir visité ces tristes réduits pour s'en faire une idée. — Pour 50 fr. on a quelques pieds carrés de logement, où les seules stations qui soient permises sont celles de rester couché ou assis.

» Or, le compte-rendu triennal, publié en 1845, par l'administration des bureaux de bienfaisance de Paris a enregistré 5,354 ménages logés à 50 fr. et *au-dessous* ; 13,237 logés pour 51 à 100 fr. ; 5,698 logés pour 101 à 200 fr. ; enfin, 5,153 logés à titre gratuit.

» Je ne dois pas, Messieurs, à propos d'un rapport, faire passer sous vos yeux les tableaux navrants d'intérêt tracés par *M. Blanqui*, de l'Institut ; par notre estimable confrère le docteur *Villermé*, également de l'Institut ; par un autre confrère d'un grand mérite, le docteur *Guepin*, de Nantes ; par le Conseil d'hygiène

de Lille, etc. — Je m'arrête pour en revenir au travail du colonel Répécaux.

» Cet homme de bien, sous l'impression de tous ces faits, propose de remplacer ces tristes et funestes habitations par de vastes bâtiments, disposés de telle sorte que chaque ménage d'ouvrier y ait un logement séparé; un ouvroir qui, en hiver, serait aussi chauffoir, une buanderie, des bains, une infirmerie, une crèche, une école. Nous aurions désiré y voir joindre une bibliothèque choisie.

» « Les personnes, dit le colonel, qui contribueraient » à cette création pourraient se constituer en société » anonyme. Un conseil d'administration serait nommé » par les associés; les actions seraient transmissibles » par hérédité ou par aliénation; mais, dans ce cas, » les possesseurs seraient considérés comme créan- » ciers. M. Répécaux espère, par cette disposition, » faire prédominer les idées de bienfaisance sur celles » de spéculation. »

» L'honorable auteur de cette proposition aurait dû ajouter que l'ouvrier locataire aurait le droit de devenir actionnaire, en déposant successivement un petit pécule. — Mais ce mode de propriété par indivis n'est pas encore admis par toutes les intelligences. — Des insuccès malheureux éloignent la petite fortune des grandes entreprises. — Nous nous demandons s'il ne serait pas possible que le ménage devint propriétaire du local occupé? — Ce serait un mode de propriété qui, convenablement règlementé, permettrait l'usage de la chose et non l'abus.

» Une telle faculté accordée à l'ouvrier-locataire l'habituerait peu à peu à la propriété-sociétaire.

» Nous émettrions volontiers le vœu qu'après la construction de l'édifice, et un an après son occupation par les familles, le conseil d'administration fût composé partie des délégués des capitalistes, partie des délégués des locataires. — Par cet ordre de choses, le locataire

» Les avoines de mars lèvent et mûrissent rapidement ; elles poussent des racines moins profondes que les premières , et sont par conséquent plus exposées à la sécheresse : Aussi les grains sont-ils moins nourris et presque toujours de qualité inférieure à ceux des semailles d'hiver.

» Ces fruits ont manqué cette année ; les gelées blanches du printemps en ont été la cause. La récolte des légumes , des pommes de terre , a été mauvaise également , et n'a presque pas rendu. Ajoutons cependant , que ces dernières n'ont éprouvé aucune altération sérieuse et se conservent bien.

» Les vignes ont produit abondamment. Depuis longtemps , jamais peut-être , on n'avait vu autant de raisins : ils ont été de mauvaise qualité , le vin est petit et renferme peu de principes alcooliques.

» Les pluies presque continues de septembre , l'abaissement de la température assez peu élevée de ce mois , n'en peuvent-elles pas en être regardées comme la cause ? je ne le rechercherai pas ici ; je me bornerai à rapporter des faits , et j'ajouterai que déjà dès les premiers jours de septembre , bon nombre de vignes , bien cultivées d'ailleurs , avaient complètement perdu leurs feuilles desséchées , elles jonchaient le sol et l'on eût dit , au premier aspect , que , pour favoriser la maturité des raisins , la main de l'homme les avait dépouillées.

» On a pensé généralement que c'était l'effet des brouillards. Quoi qu'il en soit , il est bien permis d'admettre que la cause qui frappe ainsi les souches , doit influencer sur les fruits d'une manière fâcheuse.

» Les châtaignes ne nous ont pas donné des résultats plus heureux , avec la plus belle apparence dans le principe ; nous avons eu peu de châtaignes , et elles sont fort petites.

» Si les cocons , les fourrages , les blés et les légumes , la vendange et les fruits , ont médiocrement réussi cette année dans notre département , les oli-

viers font exception entre nos divers produits agricoles. Ils ont donné une grande quantité d'olives, bien mûries, et cueillies à propos elles ont bien rendu. L'huile est de très bonne qualité; à notre moulin de St-Hippolyte, il est entré en moyenne pour faire un décalitre d'huile, deux décalitres et demi d'olives. Année commune, il en faut un bon tiers en sus.

» Considérée sous le rapport de sa constitution météorologique, l'année qui vient de s'écouler, peut être classée parmi les plus chaudes et les plus pluvieuses; car les moyennes thermométriques et udométriques dépassent celles déduites de toutes les observations de mon père depuis 1802, et que je continue depuis 1837; c'est-à-dire une moyenne de quarante-cinq ans. Dans cette longue série d'observations, je ne trouve qu'une seule année, 1846, dont la moyenne thermométrique  $16^{\circ}50$  excède celle de 1849  $16^{\circ}27$ .

» La marche du baromètre m'a offert de fréquentes oscillations, mais elles ont eu lieu d'une manière régulière, graduellement, et sans secousses. Une seule fois, j'ai eu à noter un écart, ou plutôt une variation brusque; et encore est-elle bien minime, si nous la comparons à celles notées dans nos anciennes observations. Le 26 décembre à neuf heures du matin, nous avions la hauteur de la colonne barométrique réduite à zéro, = 750,25. Les variations diurnes furent régulières et le lendemain à la même heure et à la même température, je ne trouvais que 730,10, différence 15,15 millimètres.

» La plus grande élévation du baromètre a eu lieu le vingt-trois janvier, il marquait à neuf heures du soir. . . . . 768,01 mill.

» Le plus grand abaissement arriva le vingt-cinq novembre à trois heures de l'après-midi . . . . . 730,25

» La différence. . . . . 37,76



» Mon père avait trouvé pour la moyenne étendue des variations barométriques 38,41 millimètres.

» Enfin les variations diurnes sont d'accord avec ce qui a été déjà observé. Aussi, prenant  $m$  pour la hauteur du baromètre à midi, nous avons :

» Le matin =  $m + 0,53$

» Après-midi =  $m - 0,65$

» Le soir =  $m + 0,39$ .

» Ascension du soir = 1,04. Abaiss. du jour = 1,18.

» La moyenne de mes observations depuis 1837 me donne :

» Le matin =  $m + 0,49$

» Après midi =  $m - 0,42$

» Le soir =  $m + 0,38$

» Ascension du soir = 0,910. Abaiss. du jour = 0,80.

» Quant à la quantité de pluie, elle a plusieurs fois dépassé celle notée dans le tableau de 1849. Ainsi 1808 a donné 1452 mill., 1804 1306 35, etc. ; tandis que cette année je n'en ai mesuré que 1158,30 millimètres, mais cette quantité dépasse encore de beaucoup la moyenne de nos quarante-cinq années d'observations. (947,35)

» Nous tenons note des très-fortes pluies ; ainsi par exemple, je vois dans les registres de mon père, que le 30 octobre 1808 il en était tombé 162 millimètres en 24 heures, et 152,40 millimètres le 19 septembre 1811. J'en ai mesuré moi-même 127 millimètres dans le même intervalle, le 14 avril 1847, et la pluie du 3 septembre dernier était peut-être plus forte, puisqu'elle s'éleva à 121 millimètres, de 11 heures et demie du matin à deux heures de l'après-midi.

» Toutefois, sans s'écarter de la moyenne, sans pouvoir être qualifiée de chaude ou de pluvieuse, telle année peut devenir nuisible à l'agriculture, en présentant une période de chaleur très-intense, ou d'humidité considérable. C'est la répartition convena-

ble de ces deux agents de la végétation. C'est la constitution météorologique de chaque saison, qui influe en bien ou en mal sur nos récoltes. Les tableaux suivants compléteront notre travail. »

(Voir les tableaux ci-contre.)

M. d'Hombres-Firmas lit à l'Académie un mémoire sur l'achromatopsie, affection singulière des yeux qui rend incapable de distinguer les couleurs. M. d'Hombres entre dans des détails techniques que nous ne reproduisons pas, parce que son travail va être imprimé. Il nous suffira de dire que suivant M. d'Hombres, ceux qui sont atteints d'achromatopsie, conservent cependant la faculté de distinguer la forme des objets, les contours et même les ombres; c'est-à-dire, la nuance plus ou moins foncée; mais sans pouvoir précisément indiquer si c'est au rouge, au bleu, au vert, qu'appartient la couleur de l'objet présenté. L'Académie est vivement intéressée par deux observations: l'une relative à un habitant d'Anduze, pour qui les couleurs sont toutes grises et une autre à un honorable économiste d'Alais, dont la vue ne distingue guère que le jaune, et aux yeux duquel toutes les autres couleurs produisent l'effet de gris plus ou moins foncé.

M. d'Hombres a fait encore cinq autres observations ne sont pas moins curieuses.

L'Académie remercie M. d'Hombres de cette communication.

RÉSULTAT DES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES FAITES A ST-HIPPOLYTE-DE-CATON (GARD), PAR M. CHARLES D'HOMBRES, EN 1849.

MOIS.	BAROMÈTRE A ZÉRO.				THERMOMÈTRE.			UDOMÈTRE.			Vent domina'	ANÉMOMÈTRE.								NOMBRE DE JOURS.								
	Maxima.	Minima.	MEDIA		Maxima.	Minima.	Media.	PLUIE				N.	NE.	E.	SE.	S.	SO.	O.	N.O.	Bour.	Nuages.	Couverts.	Pluie.	Vents.	Brouillard.	Géles ou brouill.	Glace.	Neige.
			du Mois.	de Midi.				de Jour.	de Nuit.	du Mois.																		
JANVIER...	708, 04	700, 15	754, 83	751, 69	15, 45	2, 50	9, *	0, 80	19, 45	25, 45	N.	13	19	*	*	1	*	2	2	5	14	8	5	12	5	5	3	1
FÉVRIER...	705, 25	700, 15	755, 40	752, 02	18, 50	0, 50	12, 52	*	1, *	*	N.	11	5	*	*	2	2	17	5	5	2	11	2	5	0	0		
MARS.....	702, 06	755, 75	740, 01	748, 23	19, 50	0, 50	10, 80	5, 63	5, 50	7, 15	N.	11	5	*	*	2	2	11	5	5	11	4	1	1	1	1		
AVRIL.....	704, 06	755, 15	740, 55	740, 55	20, *	2, *	11, 88	159, 50	61, 50	104, *	N.	11	19	*	*	2	2	11	5	11	11	1	1	1	1	1		
MAI.....	759, *	757, 09	747, 06	747, 06	50, 25	12, *	10, 91	50, 50	58, 75	75, 05	S.	8	5	*	13	*	2	11	5	11	1	1	1	1	1	1		
JUIN.....	759, *	741, 22	748, 82	748, 09	54, 80	15, 05	29, 78	55, 42	6, *	29, 50	N.E.	8	11	*	10	*	4	16	11	5	7	5	1	1	1	1		
JUILLET...	755, 45	742, 20	747, 53	747, 56	54, 50	18, *	27, 90	25, *	17, 50	41, 50	N.	14	7	*	6	*	8	22	7	5	7	0	5	1	1	1		
AOUT.....	751, 97	742, 47	748, 65	748, 20	52, *	16, *	27, 60	7, 15	61, 25	68, 30	N.	16	4	*	4	1	1	21	7	5	5	5	1	1	1	1		
SEPTEMBRE.	751, 69	742, 25	747, 52	747, 47	50, *	12, 50	20, 70	220, 63	178, 50	305, 15	S.	2	9	*	19	2	1	9	11	10	4	5	2	1	1	1		
OCTOBRE..	758, 34	752, 06	747, 74	747, 65	36, 00	8, 00	17, 62	12, 80	120, 70	155, 30	N.E.	8	11	*	10	*	2	11	12	8	7	7	0	1	1	1		
NOVEMBRE.	758, 30	750, 25	747, 06	747, 77	48, 00	-2, *	9, 55	25, 00	15, 75	40, 15	N.	14	7	*	2	5	*	2	16	5	5	8	15	4	8	1		
DÉCEMBRE.	754, 05	741, 74	747, 41	747, 20	18, 15	-1, *	5, 66	23, 50	112, 30	157, *	N.E.	8	15	*	5	*	*	5	20	6	5	8	15	2	7	16		
ANNÉE.	Le 25 janvier 708, 04 9 h. du s.	Le 25 novembre 750, 25 5 h. du s.	mill. 749, 24	mill. 748, 12	Le 25 juin 54, 80 1 heures.	6, 70 décembre -1, *	46, 27	mill. 555, 00	mill. 622, 00	1158, 50	N.	139	94	*	2	08	2	6	55	140	100	75	67	115	54	27	30	5

	THERMOMÈTRE.		UDOMÈTRE.	
	1849.	Moyennes de 45 ans.	1849.	Moyennes de 45 ans.
PRINTEMPS.....	15, 48	15, 66	287, 20	256, 86
ÉTÉ.....	25, 76	28, 21	178, 82	118, 07
AUTOMNE.....	16, 09	15, 74	268, 80	561, 96
HIVER.....	9, 06	6, 83	165, 35	220, 56
ANNÉE.....	15, 27	16, 41	1158, 50	947, 55

maturée , et qui à l'appui de sa découverte aurait obtenu l'éducation d'au moins une once de graine d'éclosion prématurée , et fourni par la même espèce une once au moins de graine pour l'éducation d'une seconde année , avec toutes les pièces et certificats servant à constater la réalité de ces essais et leur heureuse solution.

» Si l'Académie du Gard avait d'autres prix à proposer pour d'autres améliorations à introduire dans les diverses branches des sciences , des arts , du commerce et de l'industrie , elle pourrait les réunir tous dans le même programme ; et , au moyen de listes en forme de tableaux à colonnes que l'on ferait imprimer en grand nombre et que l'on adresserait aux maires de toutes les communes du département du Gard , on pourrait espérer d'obtenir un certain nombre de souscripteurs.

» Quant à la nourriture des vers-à-soie de cette seconde éducation , quelques personnes prétendent , et nous sommes certes aussi , sur ce point , parfaitement d'accord avec elles , que si on ne les nourrissait que de la feuille du regain , ce serait amener la détérioration et peut-être même , à la longue , la perte des mûriers. Il s'agirait donc de trouver un moyen de remédier à cet inconvénient.

» On se rappelle , sans doute , avoir vu à l'exposition des produits de l'industrie chinoise qui a eu lieu à Nîmes au commencement de 1849 , des échantillons de *poudre* ou *farine de feuilles de mûrier* appelée en Chine *sang-feu* et destinée à l'alimentation des vers pendant la disette des feuilles.

» Les livres chinois qui parlent de la préparation de cette poudre de feuilles donnent deux moyens bien simples de l'obtenir :

» 1o En triturant , en automne , les feuilles de mûrier , avant qu'elles jaunissent , de manière à obtenir une certaine pâte que l'on fait sécher et que l'on renferme dans des caisses ou dans des vases hermétique-

ment fermés, et que l'on met ensuite à l'abri de l'humidité.

» 2o En ramassant les feuilles de mûriers en automne, les faisant sécher et les conservant dans des lieux à l'abri de l'humidité, jusqu'au printemps; puis les réduisant en poussière dans des mortiers, et tamisant cette poudre de manière à en séparer les parties grossières.

» Cette poudre ainsi préparée par la première ou par la seconde de ces méthodes, est donnée en nourriture aux vers soit pure soit mélangée avec de la farine de pois ou de riz. De temps à autre on donne aussi aux vers des feuilles de mûriers.

» On sait que dans le midi et dans la partie montagneuse du Gard qui avoisine la Lozère, la première feuille de mûrier se vend ordinairement environ 10 fr. les cent kilogrammes à celui qui est dans la nécessité de l'acheter; mais comme, une fois cette première récolte effectuée, il reste plus ou moins de feuilles sur les arbres dont on n'a pu effectuer l'emploi utile pour la nourriture des vers-à-soie, cette feuille dont la valeur a beaucoup diminué, pourrait être ramassée et séchée pour être convertie en farine ou poudre de feuilles destinée à la nourriture des vers à éclosion précoce.

» On a calculé que dans la commune de Chamborigaud cette feuille pourrait être généralement achetée à 5 fr. les cent kilogrammes, et il serait facile à ce prix d'en trouver une grande quantité.

» On pourrait encore trouver dans la feuille de regain les moyens d'obtenir une partie de la nourriture des vers, sans porter le moindre préjudice aux mûriers dont on ne prendrait qu'une faible partie des feuilles.

» Nous avons adopté qu'on ne pourrait obtenir ces éclosions spontanées que pour 1/5 des éducations ordinaires. Si nous admettons qu'au moyen de la farine de feuilles on pourrait arriver à obtenir la moitié de

la nourriture des vers , les feuilles de regain pourraient bien fournir l'autre moitié , c'est-à-dire 1/10 des feuilles employées par les éducations ordinaires.

» L'éducateur qui met 10 onces de graines , n'en mettant que deux onces , n'aura besoin que de la dixième partie des feuilles de regain , et pourra même convertir une partie du reste de ces feuilles en poudre de feuilles pour la nourriture des vers de première ou de seconde éclosion de l'année suivante.

» L'éducateur trouverait par ce moyen la possibilité de pouvoir nourrir ses jeunes vers au moment où les feuilles sont enlevées ou retardées par les gelées du printemps. »

L'Académie du Gard , prenant en considération les observations présentées par M. Hedde sur ce phénomène d'une éclosion prématurée obtenue en 1849 , à Chamborigaud , a nommé une commission de quatre membres pour examiner avec attention ses avantages ou ses inconvénients. Ce sont MM. *Dhombres* , *Liotard* , *Dumas* , *Ph. Hedde*.

*Séances des 9 , 23 mars et 6 avril.*

M. le président offre en hommage les recueils suivants :

*Annales de l'Auvergne ;*

*Mémoires des Académies de Beauvais, de St-Quentin, d'Arras et de Toulouse.*

*M. A. Dumas* lit la traduction d'une notice sur saint Eutrope.

L'auteur, *Verus* , retrace les événements successifs

équivalent à la valeur dont la propriété aura été améliorée. L'expertise en serait faite avant comme après l'opération. L'hectare, par exemple, qui de la 5e classe aurait passé à la 4e, ou de la 4e à la 3e et ainsi de suite, paierait la différence de valeur avec le prix établi dans la localité. Le marché serait bon pour le propriétaire, puisque son capital aurait augmenté de valeur; il serait bon pour l'Etat, puisque le capital général se serait accru, et qu'il aurait procuré l'existence par le travail à de nombreux ouvriers.

On peut sans doute trouver de grandes difficultés d'appliquer ces idées; mais, comme elles sont conçues dans un but louable, vous m'excuserez, vous m'approuverez de vous en avoir offert l'analyse, et vous jugerez que ce ne sont pas ici les conseils d'un utopiste, mais les vues d'un homme de bien, d'un véritable ami du progrès humanitaire.

M. Pelet lit une note sur un tombeau romain découvert à Nîmes en 1850 :

« Grâce à l'habile crayon de notre confrère, M. J. Salles, dit-il, nous pouvons mettre sous les yeux de l'Académie les divers objets que renfermait un tombeau romain nouvellement exhumé.

» M. Vachet, membre du conseil municipal, en faisant construire un mur dans sa maison située sur l'antique voie romaine de Nîmes à *Ugernum*, vient de trouver dans les fondations une certaine quantité de sépultures romaines, pour la plupart difficiles à explorer, vu le peu de largeur de l'excavation; l'une d'elles était recouverte d'une inscription gravée sur une plaque de marbre portant :

D. M.	Aux Dieux mânes
T. IVL. TITVLLINI	de Titus Julius Titulinus
DEC. VIENN. JULI. . . .	décurion de la légion viennoise
IANVARIA. PAT. O.	dite Julia.
	Januaria au meilleur des pères.

» Un autre de ces tombeaux a pu être entièrement dégagé. Il consiste en une auge en pierre tendre, dont

le couvercle , en pierre dure , était fortement scellé par des crampons en fer ; ce tombeau n'a que 0m 60 de longueur sur 0m 45 de largeur et autant de profondeur ; les ossements calcinés qu'il renfermait appartenaient évidemment à un jeune enfant. Dans cette auge on a trouvé :

» 1° Trois fioles en verre d'une forme fort élégante comme vous pouvez en juger par le dessin de M. Jules Salles. Deux sont restées entières ; elles ont 0m 22 de hauteur ;

» 2° Trois spatules en fer creusées en forme de cuillers , destinées à répandre sur le bûcher les parfums contenus dans les fioles ;

» 3° Des joujoux d'enfant , tels que de petits disques en ivoire (trochus) ;

» 4° Deux hochets faits avec des dents d'ours , percés sur le milieu par un anneau pour être suspendus au cou ;

» 5° Un petit anneau d'or qui semblerait annoncer par sa forme que cet enfant était fils d'un chevalier romain : il n'a que 7 millimètres d'ouverture , il est néanmoins très-fort puisque sa valeur intrinsèque est de 37 fr. ; le jonc et le chaton sont d'une seule pièce ; on distingue sur ce dernier un petit travail au burin. Cet anneau nous paraît n'avoir pu servir même à un enfant ; nous pensons qu'il ornait les doigts de quelque divinité domestique ou dieu lare auquel il fut enlevé et confié à la tombe comme un talisman protecteur de l'enfant chéri ;

» 6° Un petit vase en bronze avec son couvercle , portant une anse mobile élégamment attachée ;

» 7° Un tout petit ustensile ayant la forme d'un verre de montre , destiné à prendre le parfum précieux contenu dans le vase ;

» 8° Quatre médailles fort bien conservées , qu'il sera facile de déterminer lorsqu'elles seront nettoyées ;

» 9° Les objets les plus remarquables de ce tombeau sont : deux lampes phalliques absolument semblables



et en beau bronze ; elles représentent une petite figure montée sur un piédestal ; elle est couverte d'un *bardocucullus* , manteau à capuchon , sous lequel sont cachés les bras ; ce manteau descend jusqu'aux genoux , laissant à découvert les jambes et les pieds ; le capuchon mobile est attaché derrière par une charnière pour former un couvercle à l'ouverture par laquelle l'huile était introduite dans cette lampe ; l'endroit d'où sortait la mèche ne peut laisser aucun doute sur la qualification donnée à ces ustensiles ; nous sommes même disposés à considérer comme des amulettes phalliques les deux jouets trouvés dans le même tombeau ; car ils affectent la forme du double phallus , si souvent reproduit dans les breloques que portaient à leur cou les dames et les enfants.

» Ces espèces d'amulettes, appelées en latin *fascinus*, étaient regardées comme des préservatifs puissants contre toute espèce de malheurs et de chagrins.

» *Illos infantes religione tutatur et fascinus.* (Pline.)

» Aussi les anciens n'attachaient-ils aucune idée d'obcénité aux représentations sans nombre et de toute manière qu'ils avaient du phallus ; c'était , pour eux , des symboles de la fécondité , de l'abondance et l'un des objets les plus sacrés de leur culte.

*M. Jules Salles* lit une notice sur l'église de Cazaux dans les Pyrénées. Il commence par retracer en traits rapides et généraux la constitution physique de cette longue et belle chaîne, dont la mention et même la description remontent aux siècles les plus reculés ; car Hérodote lui-même lui a consacré quelques pages. Puis descendant aux observations particulières , *M. Salles* fait connaître successivement Bagnères-de-Luchon et les inscriptions qu'il y a trouvées ; Bagnères-de-Bigorre et d'autres villes et bourgs où il a vu que les Romains avaient laissé des monuments de leur domination. Après avoir donné ensuite une idée des établissements thermaux modernes , avoir rappelé la beauté de quel-

ques sites et comparé brièvement la Suisse et les Pyrénées, l'auteur entre en matière :

« A la jonction de deux chemins, dont l'un conduit au vallon de Séculéjo, l'autre donne accès en Espagne par un de ces passages connus dans le pays sous le nom de *Ports*, s'élève le petit temple bysantin ; son ensemble a perdu une partie du style primitif, par la superposition d'une flèche, dans la forme adoptée par toutes les paroisses de ce département.

» Le clocher en lui-même a subi peu d'altération : il montre encore, sur ses faces quadrangulaires, de petites ouvertures divisées par des colonnettes de forme très-gracieuses et sculptées dans le meilleur goût de l'époque.

» La porte est placée sur la partie latérale de la nef. Il y a encore peu d'années, cette porte élégante montrait au voyageur la forme arrondie du plein cintre, des supports taillés avec art, des archivolttes habilement fouillées, en un mot, toute la parure richement ornementée que l'artiste réservait pour la principale entrée du temple. — Mais un beau jour, le curé, trouvant que l'ouverture était trop basse pour le passage de la procession, manda l'architecte de Luchon, lui fit démolir cette porte pour en construire une autre dans le goût moderne, en pierres de taille bien appareillées, bien blanches et bien unies. — Il est vrai que celui-ci, pour donner à sa reconstruction une apparence d'ancienneté, eut soin d'y placer comme fronton la pierre d'un tombeau romain, dont l'inscription toute païenne forme un contraste bizarre avec le monument byzantin et religieux.

» Pour compléter l'œuvre de destruction, les élégants supports de la porte romane furent taillés avec le ciseau, et transformés en une croix qui orne aujourd'hui les abords de la façade.

» C'est ainsi que disparaissent beaucoup de nos antiques monuments. Après avoir résisté à la dent cruelle du temps, à la fureur des iconoclastes, aux dévasta-

tions des barbares, à la rage destructive d'une révolution, ils tombent en ruine, faute d'une intelligente réparation, ou périssent victime de l'ignorance. — On ne saurait trop signaler de pareils abus, que ne peut justifier, même dans le fait dont nous parlons, le caractère sacré de celui qui s'en rendit coupable.

» L'intérieur de l'église était primitivement rempli de peintures à fresque. Il en reste encore assez pour donner une idée de ce que devait être cette jolie chapelle, avant que le vandalisme moderne l'eût gâtée, sous prétexte d'embellissements.

» Ces peintures remontent évidemment à la période qui embrasse depuis le X<sup>e</sup> jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle, à ces temps où l'art, enveloppé dans les traditions grecques abâtardies de générations en générations, n'avait pu prendre un élan plus noble, faute de génie pour traduire les pensées élevées, ou par l'impuissance de gouvernements qui n'offraient plus que deux mobiles, l'adulation et la volupté.

» Et cependant, ces esquisses grossières dont quelques-uns ne parlent qu'avec dédain, seront toujours l'objet d'un culte, pour tout homme resté fidèle, d'esprit comme de cœur, à la foi antique, dont ces peintures primitives sont l'expression et le symbole.

» Quand on considère la peinture dans toutes les phases qu'elle a parcourues, quand on réfléchit que c'est là, dans ces œuvres informes, qu'ont été déposées les émotions les plus fortes et les plus pures des cœurs véritablement religieux, l'expression la plus naïve d'un art renaissant, léguée à la postérité comme un vivant témoignage d'enthousiasme et de foi; alors on devient moins difficile dans le jugement que l'on doit en porter, et tout en écartant le mot de *chef-d'œuvre*, on rend un hommage mérité à ces œuvres primitives, entachées, à certains égards, de la décadence contemporaine, mais qui n'en ont pas moins préparé les voies à la peinture chrétienne du moyen-âge.

» La tendance des œuvres byzantines était plutôt his-

torique que mystique. Aussi les scènes animées de l'Ancien Testament furent-elles représentées de préférence dans les images des manuscrits, aussi bien que sur les murailles des églises et des palais.

» L'artiste, qui avait la conscience de sa haute vocation, se regardait comme l'auxiliaire du prédicateur, en sorte que la peinture de ces temps-là était plutôt une œuvre de piété qu'une œuvre d'art. Outre l'empreinte si profondément religieuse que portent les monuments de cette époque, on en trouve la preuve dans ces paroles d'un des élèves de Giotto reproduites par Vasari : « Nous autres peintres, nous faisons des saints » et des saintes sur les murs et sur les autels afin que, » par ce moyen, les hommes, au grand dépit des démons, soient plus portés à la vertu et à la piété. » Et le synode d'Arras déclara en 1205 que la peinture était le livre des ignorants qui ne savent pas en lire d'autres. *Illiterati quod per scripturam non possunt intueri hoc per quædam picturæ lineamenta contemplantur.*

» La petite église de Cazaux présente un exemple frappant des réflexions que nous venons de faire sur la mission de la peinture dans les premiers siècles du christianisme.

» Sur l'une des parois latérales est représentée la naissance de la femme. Cette création divine est comprise avec une simplicité qui ferait sourire tous nos critiques modernes. Eve, parée de tous ses charmes, s'élançe du côté entr'ouvert d'Adam, à la voix du Père Eternel, que le peintre a revêtu de la robe d'évêque, avec la mitre en tête et la crosse à la main. Si ce symbole a été choisi par l'artiste de préférence à tout autre, c'est que, pour les pauvres habitants de ces contrées, l'évêque du diocèse était le *nec plus ultrà* de la grandeur et de la puissance, et qu'ils étaient incapables de se représenter le Dieu créateur doué d'attributs plus magnifiques.

» A côté de cette composition, un autre panneau nous montre le péché originel. La scène se passe dans

un jardin , au fond duquel s'élèvent des maisons , dont la construction indique une science architectonique , que nous ne sommes pas accoutumés à placer dans ces temps primitifs. Mais ici , comme pour l'autre composition , le peintre , peu versé dans les recherches historiques , s'est inspiré de ce qu'il avait sous les yeux , et la naïveté se joint à de grandes erreurs dans la perspective , qui n'avait pas encore à cette époque établi ses règles fixes et immuables. — Le serpent , dont la partie antérieure affecte les formes féminines , tend le fruit défendu à Adam qui refuse avec noblesse et dignité. Toutefois , le spectateur ne reste pas long-temps sous l'impression du fier dédain exprimé par l'homme : car , en voyant , dans le panneau suivant , nos premiers parents chassés par l'ange , du paradis terrestre , on comprend que la faute a dû suivre de près la tentation.

» Ces trois compositions ont échappé aux injures du temps et sont assez bien conservées. On y remarque ce style roide et en quelque sorte hiératique , auquel les maîtres byzantins s'étaient scrupuleusement conformés. Il ne faut pas y chercher , non plus , une grande pureté de dessin , une savante liaison des groupes , encore moins des perspectives irréprochables. Mais , si la combinaison de la forme avec l'idée n'a pas toujours lieu conformément aux lois de la géométrie , de l'optique et du bon goût , l'œuvre incomplète qui résulte de ces essais ne perd pas , pour cela , tous ses droits à notre intérêt , et l'on retrouve , sous cette écorce grossière , les types de la peinture florentine.

» Sur l'autre paroi latérale de la nef , nous avons remarqué une prédication de saint Jean , la Flagellation , puis le Couronnement de la Vierge , où Marie , placée entre Dieu le père et Dieu le fils , reçoit de ce dernier la couronne que la colombe mystique vient abriter de son aile.

» Dans cette petite chapelle se trouve aussi le Jugement dernier , cet épisode suprême qui a excité la

verve de tous les peintres, jusqu'à ce que l'immortel Buonarotti l'ait tracé sur la muraille du Vatican en termes si gigantesques et si sublimes, que nul à l'avenir n'osera plus aborder un pareil sujet. L'Eglise de Cazaux nous offre une de ces compositions primitives qui ont servi de point de départ aux artistes bysantins, et dont le but était surtout de mettre sous les yeux du pécheur une scène qui, en frappant vivement son imagination, l'effraya sur les tourments éternels. — Au premier plan, l'Enfer est représenté par un foyer incandescent, au milieu duquel un monstre affreux ouvre une gueule profonde, où les damnés, terrifiés par l'arrêt immuable et poussés par un vertige effrayant, viennent s'engloutir au milieu de tourbillons de flammes. — Le sommet de la composition présente, par son calme et sa majesté, un contraste saisissant avec la scène de désolation qui se trouve dans le bas. — Assis sur la boule du monde, entouré de légions d'anges qui proclament sa gloire, Dieu le père appelle les martyrs à venir partager son immortalité. La physionomie des saints béatifiés respire la joie la plus vive, et de même que les convulsions des damnés étaient propres à produire une sainte horreur sur les fidèles, ainsi la figure radieuse des bienheureux devait leur faire pressentir les délices ineffables que la religion assure à ses élus.

» Sur la face correspondante, se développe une procession de vierges et de martyrs, tenant chacun une palme à la main, symbole de leur triomphe sur le mal. Ces figures, placées à la suite l'une de l'autre, rappellent un peu le même sujet que M. Flandrin a traité dans notre église St-Paul. — Mais combien l'art du dessin a fait de progrès depuis cette époque ! On ne pardonnerait pas aujourd'hui, à un élève, des fautes de proportion et de raccourci aussi grossières.... et cependant, il faut bien l'avouer, ces créations incomplètes ont un certain charme, et l'on est forcé de s'incliner en présence de cette grâce naïve, de ce sentiment profond et religieux.

» La voûte sémi-ogivale est décorée aussi de figurines d'anges et de saints qui garnissent les arcs de séparation, et forment un brillant cortège aux tableaux que nous avons analysés rapidement.

» Il paraîtrait que le morceau capital de ces fresques se trouvait dans le chœur, où était représenté le Paradis avec toutes les joies réservées aux élus : un impitoyable badigeonneur l'a fait disparaître sous une couche épaisse de chaux, mais que répondre à l'argument du curé qui a fait cela, dit-il, pour donner plus de jour à l'intérieur de son église ?

» Espérons qu'un de ses successeurs plus jaloux de la conservation de l'antiquité, fera disparaître la croûte qui voile une partie de ces travaux et que des soins plus attentifs protégeront ce qui reste encore de cette petite chapelle.

» On ne devrait pas oublier que, sous le point de vue des beaux-arts, l'époque qui a inauguré le moyen-âge est peut-être la plus intéressante de toutes. Nous citerons à ce sujet l'exemple de Venise, où les traditions introduites par les peintres bysantins ne disparurent jamais entièrement. Quand, plus tard, l'école nationale vint les éclipser, elles trouvèrent un dernier asile dans une petite église grecque (1) où de nos jours encore, et dans les fêtes solennelles, on expose plusieurs tableaux dans le goût bysantin.

» Notre France, bien que moins richement douée que l'Italie, possède cependant des ruines précieuses qu'une recherche attentive augmenterait encore. Malheureusement ces trésors se détruisent souvent faute de soins et d'intelligence. Il serait à désirer qu'une administration éclairée entourât de sa protection ces monuments épars sur le sol de notre pays, qu'elle conservât les moindres vestiges du passé ; car les ruines seules, en nous faisant rêver délicieusement, ont, outre leur valeur historique, le privilège d'émouvoir

(1) Eglise de St-Georges, derrière le Palais ducal.

l'imagination et de remplir l'âme de pensées élevées, tandis qu'on n'acorde aux plus riches monuments modernes qu'un froid tribut d'admiration.

» Au milieu des grandes villes, les antiquités sont préservées de toute dévastation par un conservateur chargé spécialement de veiller sur elles; mais dans les petites localités éloignées des grands centres, elles sont livrées à l'obscurantisme qui les outrage, sans se douter même de leur valeur, et souvent un jour d'ignorance détruit des travaux qui sont le résultat des efforts du génie, la reproduction fidèle d'une époque, et qui nous offrent encore les restes précieux de monuments consacrés par de nombreuses générations. »

La séance est terminée par la lecture de la fable suivante de *M. Charles Rey*.

LA TOURTERELLE ET LE COQ.

Une plaintive tourterelle,  
Volatile toujours pleureur,  
Mais cette fois non sans cause réelle,  
D'un ton piteux roucoulait sa douleur.  
Un moineau franc, disons plutôt un franc voleur,  
De cet oiseau rapace, on sait la turbulence,  
Dans son nid s'étant introduit,  
En vrai forban avait détruit  
Ses œufs, sa plus chère espérance,  
Doux fruits de son premier amour.  
Un vieux coq rodant à l'entour  
Lui dit : Pourquoi cette douleur amère ?  
Pour toi la perte au fond est bien légère ;  
Ce n'est qu'un mal qu'un autre amour guérit.  
Puis il s'étend en docteur érudit  
Sur la fragilité des choses de ce monde  
Et fait, croyant produire un argument bien neuf,  
Cette réflexion juste autant que profonde :  
Que rien n'est ici bas plus fragile qu'un œuf.  
Avocat babillard d'une méchante cause,  
Reprend la pauvre mère, en gémissant toujours,  
Fais-moi grâce de tes discours,  
Tes apophthegmes et ta glose,  
Pesant et froid logicien,  
Ne me prouvent rien qu'une chose,  
C'est qu'on sent mal alors qu'on raisonne si bien.